



Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA)

Secrétariat assuré par le programme des Nations Unis pour l'environnement (PNUE)

Notification 2015/004

15 avril 2015

NOTIFICATION AUX PARTIES
NOUVELLE PARTIE À L'ACCORD

Le Secrétariat de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (PNUE/AEWA) est heureux de vous informer que la République islamique de la Mauritanie adhèrera à l'Accord le 1^{er} mai 2015.

Cet adhésion fait passer à 75 le nombre des Parties.

Le Secrétariat PNUE/AEWA se réjouit de pouvoir accueillir la Mauritanie au sein de l'AEWA, et de continuer à travailler en étroite coopération avec le gouvernement et autres parties prenantes à l'AEWA en vue de la mise en œuvre de l'Accord dans cet pays.

